M. Quelch:

D. A-t-on accéléré la formation?—R. Non. Il n'en est généralement pas ainsi. On a accéléré la formation de spécialistes seulement. Mais l'industrie fait un triage méticuleux dans les listes d'admissibles dans son choix d'hommes pour des métiers ou emplois non spécialisés.

M. Green:

D. Vous n'avez plus de listes d'admissibles?—R. Oui, nous en avons quelques-unes. Généralement parlant, nous pouvons répondre aux besoins de ceux qui figurent sur les listes d'admissibles; mais les listes ont été complètement épuisées dans certaines écoles, et il a fallu transféré des étudiants d'autres centres aux écoles. Puis, dans certaines parties du pays nous avons de très longues listes d'admissibles, et les moyens nous manquent pour pourvoir à leur formation.

M. Turgeon:

D. En quels endroits relève-t-on ces longues listes d'admissibles?—R. Nous relevons ces listes d'admissibles dans les provinces de l'Ouest généralement, dans les provinces des Prairies et les provinces Maritimes.

M. Quelch:

D. Ces hommes ne peuvent-ils pas être transférés dans l'Est pour y suivre le cours de formation? J'entends, ne pourrait-on pas recourir à ce moyen si les hommes sont requis immédiatement?—R. Nous abordons là une question plutôt difficile. Il n'existe pas d'obstacle d'ordre physique, mais certaines complications surgissent si vous transférez des hommes de l'Ouest canadien dans l'Ontario ou le Québec pour y recevoir leur formation. Quelques individus se déplacent, mais jusqu'à présent il n'y a pas eu de mouvement concerté en vue du transfert d'un grand nombre d'hommes ou de femmes d'une partie du Canada à une autre pour fins de formation. Ils ont été formés localement autant que possible, et on n'a pas cherché à placer les sujets formés, particulièrement ceux des provinces des Prairies ou des provinces Maritimes, dans Ontario ou Québec.

Le président:

D. Acquittez-vous les frais de déplacement?—R. Oui, les frais de transport sont acquittés. En plus, monsieur le président, ces personnes reçoivent pendant la période de formation une allocation de \$7 par semaine si elles sont célibataires, et \$12 par semaine si ce sont des hommes mariés ou des hommes qui ont des personnes à leur charge.

M. Green:

- D. Des étudiants ont été transférés, n'est-ce pas?—R. Oui.
- D. Dans l'Ontario et le Québec?—R. Oui.

M. Quelch:

D. Alors, ne fait-on pas quelques démarches en vue de surmonter la difficulté que posent ces listes d'admissibles dans l'Ouest et de voir à ce que ces personnes puissent être admises immédiatement à quelque cours de formation? Car il semble que c'est une chose terrible que dans un temps comme celui-ci, alors que l'industrie est entravée par manque de main-d'œuvre, nous avons des gens dans l'Ouest canadien qui veulent travailler et ne peuvent trouver un emploi parce qu'ils demeurent dans l'Ouest plutôt que dans l'Est? Pourquoi ne peuvent-ils être transférés dans l'Est? A quoi tient la difficulté? J'en conclus que la principale difficulté est d'ordre financier?—R. Il va sans dire que nous avons à traiter avec des ouvriers non formés. Nous ne traitons pas avec des gens qui sont formés et prêts à prendre un emploi.

[M. A. W. Crawford.]